

la Gazette

BOUT DU PONT DE L'ARN

Bulletin d'information municipal n°31 | Juillet 2020

Présentation
DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

page 3



Bout du
Pont de l'Arn

www.boutdupontdelarn.fr



« La période que nous venons de vivre peut être qualifiée d'historique. Même si la vigilance est toujours de rigueur, nous avons retrouvé une certaine « normalité » dans nos vies. Cette crise sanitaire nous aura marqué. Elle a changé nos habitudes pendant de longues semaines et a fait naître de nouvelles solidarités, notamment à Bout du Pont de l'Arn. Certains habitants n'ont pas hésité à apporter leur soutien dans ces moments difficiles. En tant que Maire, je ne peux que m'en réjouir. Malgré cette crise, la municipalité n'a cessé de travailler. Anciens et nouveaux élus ont fait front commun afin d'être au plus près de vos préoccupations et de venir en aide à ceux qui en avaient besoin. Je pense à nos concitoyens les plus fragiles. De nombreuses actions ont été menées que nous vous détaillons dans ce numéro de la Gazette.

Comme vous avez pu le remarquer, ce journal municipal change de visage. Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, nous avons voulu donner un nouvel élan à cette Gazette tant appréciée par chacun d'entre-nous. Dans cette édition, nous vous présentons l'ensemble des élus qui siègeront au sein de ce conseil jusqu'en 2026. Un bon moyen d'apprendre à les connaître. Quant à ceux qui ne poursuivent pas l'aventure à mes côtés, ils ne pouvaient pas nous quitter sans dire un mot. Ils prennent également la parole. Enfin, nous revenons bien évidemment sur le conseil municipal d'installation qui a eu lieu le 26 mai dernier. Un moment toujours très fort en émotion et pour ma part, une fierté de revêtir, pour la troisième fois, l'écharpe de 1er magistrat de la commune. Notre équipe est en place et je peux vous assurer que nous serons à la hauteur de vos espérances.

Côté travaux, après de longs mois, le chantier de la rue du Banquet est quasiment terminé. Je tenais à remercier chaleureusement tous les habitants pour leur patience. Entre les intempéries et la Covid-19, les derniers mois ont été très compliqués. Aujourd'hui, cette artère est beaucoup plus sûre et bien plus agréable.

Nous parlons également d'économie avec l'arrivée sur la commune de Centrakor et de l'enseigne Costiles Carrelage. L'attractivité de Bout du Pont de l'Arn ne se dément pas. Malheureusement, la crise sanitaire est passée par là fragilisant certaines entreprises mais je suis sûr que la pugnacité de nos chefs d'entreprises va leur permettre de relever la tête.

Enfin, nous revenons sur les derniers faits de la vie communale avec notamment la disparition de Maurice Vert. Il a été un pilier de notre village en tant que conseiller municipal puis adjoint en charge des travaux. Nous lui devons énormément de changements à Bout du Pont de l'Arn.

Nouvelle équipe, nouvelle Gazette, votre village continue son évolution et je compte sur vous pour en être des artisans au quotidien. »

Bernard Prat
Maire de Bout-du-Pont-de-l'Arn



Page 2 // Retour sur :
la crise sanitaire (mesures mises en place, reprise de l'école, animations, etc...)

Page 3 // Nouvelle équipe :
présentation, mots des anciens, conseil municipal d'installation, Communauté de communes

Page 7 // Travaux :
avancée des travaux rue du Banquet, cache container, parterre de fleurs

Page 8 // Économie :
ouverture de Centrakor, de Costiles Carrelages, nouveau Totem

Page 9 // Vie communale :
cérémonie du 8 mai, adressage, hommage à Maurice Vert

Page 10 // Vie Associative :
retour sur : repas du club de l'Amitié et les 20 ans de Gym Motiv

Page 11 // Infos pratiques :
Dépôts sauvages, Annah, VTT électriques

Retrouvez votre gazette sur :



BOUT DU PONT DE L'ARN laGazette n°31
Juillet 2020 - Tirage à 670 exemplaires / Directeur de la publication : Bernard PRAT - Maire
Rédaction : Service communication et Catherine Barraillet-Andrieu avec le concours de toute l'équipe municipale - Conception : Agence Nose



La pandémie qui vient de frapper le Monde a bouleversé nos vies. A Bout du Pont de l'Arn, la municipalité s'est mobilisée dès les premières heures et a mis tout en œuvre pour être au plus près des habitants. Nous faisons le point avec Bernard Prat.

Rappelez-nous les mesures mises en place pour les plus fragiles.

Bernard Prat : « Dès le 12 mars, j'ai demandé de réaliser le recensement de tous les habitants pouvant être fragilisés par cette épidémie et notamment les personnes âgées. En tout, ce sont 80 personnes qui ont été identifiées. Toutes ont été contactées régulièrement par les services administratifs de la mairie. Des élus référents ont été désignés par quartier afin de venir en aide à celles et ceux qui n'avaient pas la possibilité d'obtenir de soutien de l'extérieur (famille, amis, etc...). Nous leur avons fait les courses et apporté une aide psychologique. Tous nous ont remerciés. Nous continuons à prendre régulièrement de leurs nouvelles. »

Un soutien aux plus fragiles mais pas que...

B.P. : « Tout à fait. Rapidement nous avons modifié les conditions d'accueil à la mairie afin de respecter au mieux les mesures barrières. Nous avons laissé ouvert le standard 24h/24 et 7j/7 afin que les personnes puissent nous joindre plus facilement et assurer ainsi la continuité du service public. Nos agents ont pu continuer leur mission dans le plus strict respect des règles sanitaires. D'ailleurs, je tiens à les remercier pour leur engagement, leur professionnalisme et leur responsabilité. Malgré les nombreuses difficultés dues à la situation, ils ont su s'adapter. »

Un mot sur la distribution des masques.

B.P. : « Rapidement, l'ensemble du conseil a décidé de commander des masques pour la population. Nous avons travaillé en collaboration avec quelques communes du bassin mazamétain. Nous avons passé notre commande à la mi-avril auprès de Jersey Créations, entreprise mazamétaine basée aujourd'hui sur la Causse. Nous les avons reçus fin avril et nous avons pu procéder à la distribution début mai. Là aussi, nous avons mis tout en œuvre pour que la distribution se déroule parfaitement. Anciens et nouveaux élus se sont mobilisés. Ce fût un vrai travail d'équipe. »

Comment s'est passée la réouverture de l'école ?

B.P. : « Nous avons réalisé un important travail en amont avec Céline Causse, la directrice, les services administratifs et les élus. Un travail compliqué car nous naviguions « à vue ». Nous avons pour objectif de ré-ouvrir, bien évidemment, mais dans les meilleures conditions possibles et ce, pour la sécurité des élèves, des enseignantes, des parents et du personnel municipal. Pour cela, Madame Causse a appelé tous les parents afin de connaître le

nombre d'enfants présents le 12 mai. Nous avons changé le fonctionnement de l'école. Finalement, le premier jour a été un vrai soulagement pour tous. »

Cette crise sanitaire a eu un impact considérable sur la vie du village.

B.P. : « C'est sûr. Nous avons dû tout repenser dans notre façon d'agir. Nous avons également vu des solidarités naître. Des personnes qui viennent en aide aux plus faibles. Certains quartiers se sont unis pour soutenir les soignants. Je pense notamment au Clos de la Métairie Neuve. Une nouvelle fois, Bout du Pont de l'Arn a montré que c'était un village solidaire et actif. En outre, plusieurs projets ont été stoppés net comme le chantier de la rue du Banquet. Ce dernier a repris à la mi-mai et aujourd'hui, il est quasiment terminé. Nous avons une rue qui a totalement changé et qui est beaucoup plus sécurisée. Merci aux habitants qui ont fait preuve de beaucoup de patience. Les associations ont aussi arrêté leurs activités. Pour beaucoup, elles reprendront en septembre et nous serons à leurs côtés pour les aider du mieux possible. Enfin, l'impact économique a été considérable pour de nombreuses entreprises de la commune. »

Quelle est la situation depuis la fin du confinement ?

B.P. : « Les services municipaux ont repris leur fonctionnement normal. Dès les premiers jours, nous avons dû interdire l'accès au City stade car nous avons constaté à de multiples reprises la présence de nombreux groupes qui ne respectaient pas les gestes barrières. Quant aux habitants, ils sont plutôt respectueux. Nous avons pu procéder à l'installation du nouveau conseil municipal et aujourd'hui toute l'équipe est focalisée sur la mise en œuvre de nos projets. »

Pour terminer, un point sur les animations de l'été.

B.P. : « Malheureusement, nous sommes dans le flou le plus complet. Les plus importantes sont annulées comme le feu d'artifice intercommunal au lac des Montagnès et le festival de jazz. Nous aimerions pouvoir organiser une ou deux soirées de la « Guinguette d'Arcachon » afin d'offrir quelques instants de détente aux habitants. Nous aimerions aussi que la soirée Bodegas du 29 août puisse avoir lieu. Aujourd'hui, c'est compliqué pour se prononcer. Il faut que les conditions soient réunies pour pouvoir mettre en place ces événements. Les habitants seront tenus informés. »

La situation en chiffre

80 : C'est le nombre de personnes âgées et fragiles suivies lors de la crise sanitaire.

1283 : Le nombre de masques, en tissu, réutilisables distribués le 2 mai dernier à la salle polyvalente.

Présentation de la nouvelle équipe



Bernard Prat : « Depuis 2008, je suis au service des habitants de Bout du Pont de l'Arn. Un engagement sans faille pour que ce village, que j'aime énormément, avance dans de nombreux domaines. C'est pour continuer ce travail

que j'ai décidé de briguer un troisième mandat. Une décision qui n'a pas été simple à prendre car ce rôle de maire est extrêmement passionnant mais aussi très difficile. Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'envie et de détermination que j'entame cette nouvelle aventure à vos côtés. Soyez-en certains, je resterai fidèle à mes valeurs et je ferai tout pour que Bout du Pont de l'Arn garde son image de commune dynamique, accueillante et où il fait bon vivre. Pour cela, je vais m'appuyer sur une équipe renouvelée, composée de personnes attachées au village et bien décidées à s'investir pleinement. Nous ferons tout pour ne pas vous décevoir. »



Catherine Barraillé : « Tout récemment à la retraite, après une carrière dans le notariat de plus de 22 ans, je suis conseillère municipale depuis 2014. J'ai souhaité continuer avec Bernard Prat afin de relever le défi de ce deuxième mandat

en prenant part à la croissance de notre commune et au bien vivre des habitants. L'équipe est composée de personnes aux multiples compétences. Nous avons tous à cœur de faire le maximum pour Bout du Pont de l'Arn. »



Jacques Barthes : « C'est avec grand plaisir que j'ai répondu favorablement à la demande de Bernard Prat pour entamer ensemble ce troisième mandat. Depuis 2008, nous avons mené à bien énormément de projets et je souhaite poursuivre

cette dynamique en tant qu'adjoint en charge des travaux. Nous avons de belles réalisations à mettre en place d'ici 2026. Les habitants peuvent compter sur moi. »



Christine Pujol : « Depuis quelques années déléguée des parents d'élèves et parent accompagnateur lors des sorties scolaires, je m'investis dans notre école que j'affectionne particulièrement. J'aime mon village. C'est pourquoi, je souhaite m'in-

vestir dans la vie et le fonctionnement de notre commune à plus grande échelle, notamment dans le domaine scolaire. J'espère amener mon dynamisme et ma motivation pour mener des projets qui préserveront les intérêts de Bout du Pont de l'Arn et ceux de chacun. »



Jean-Luc Bonnafous : « Je travaille depuis 24 ans au sein de l'entreprise Massoutier basée à Graulhet. J'ai été président du comité d'animation et j'entame aujourd'hui mon second mandat. Je me suis engagé il y a 6 ans car je savais qu'il y avait une très

bonne équipe et que nous ferions du bon travail. Pour les 6 ans à venir, je serai adjoint en charge des associations, des animations et de la vie locale. Je souhaite que Bout du Pont de l'Arn garde le dynamisme qui fait sa réputation au-delà des frontières sud-tarnaises. »



Blanche Mendes : « Ancienne commerçante, j'habite le village depuis 45 ans. Retraîtée, je suis aux côtés de Bernard Prat depuis 2008. J'entame donc mon troisième mandat. Pourquoi ? Parce que je suis attachée à ma commune et

j'aime donner de mon temps pour les habitants. J'ai aimé m'investir pendant 12 ans et je compte bien continuer en ce sens. La fonction de conseillère municipale est passionnante. »



Jean-Pierre Aubanton :

« Poursuivant, en tant qu'ingénieur, mon engagement, je souhaite pouvoir faire gagner le plus possible d'argent à la commune à l'aide des centrales hydroélectriques. Nous allons avoir besoin

de toutes les énergies, y compris personnelles, tout au long des six prochaines années. »



Marie-Claude Glories : « J'habite Bout du Pont de l'Arn depuis 1994, après avoir épousé un Bout du pont de l'arnais. Je me suis engagée au sein de la municipalité, afin d'être à l'écoute et être attentive aux besoins des habitants du village. Je souhaite mettre

mes connaissances et mes compétences (dessinatrice en bâtiment), autant professionnelles qu'associative, au service de la commune. Enfin je voudrai contribuer au développement de Bout du Pont de l'Arn en poursuivant dans la dynamique qui a été mise en place lors des précédents mandats. »



Julien Armengaud : « Je suis marié et papa de deux jeunes garçons. Ma famille est attachée à la commune et à notre bassin de vie depuis très longtemps. Fort de cet attachement à ma commune et au pays Mazamétain, il m'a semblé logique de

m'engager pour le village au sein de l'équipe de Bernard Prat lorsque l'occasion s'est présentée. Maintenant, fraîchement élu, je mettrai mon énergie et mes connaissances au service de tous dans la perspective de consolider les fondations de notre commune (dynamisme, économie, convivialité et unité) et de l'accompagner toujours plus vers l'avenir. »



Jacqueline Billoux : « J'ai travaillé pendant 42 ans dans l'industrie automobile. J'ai été tour à tour en charge de la logistique secrétariat, de la qualité-atelier ou encore de l'administration des ventes. J'ai toujours suivi la vie municipale. C'est un domaine qui est très inté-

ressant. C'est pour cela que je m'engage aujourd'hui. Mon souhait est d'être au service de l'intérêt général et de continuer à dynamiser le village. Je ferai tout pour mettre en œuvre les propositions que nous avons soumis aux habitants. »



Frédéric Ferrand : « Je vis à Bout du Pont de l'Arn depuis plus de 20 ans. Je suis agent commercial indépendant depuis 2008. Je m'occupe de l'équipe de volley loisir sur la commune depuis plusieurs années avec un groupe très soudé composé d'une quin-

zaine de personnes. Je n'ai pas hésité à rejoindre la nouvelle équipe. Je pense qu'on peut, tous ensemble, faire progresser notre village. De nombreux travaux et aménagements ont déjà été réalisés mais nous avons encore de multiples idées pour améliorer la vie de nos concitoyens. »



Nadine Mahoux : « Infirmière de profession, j'ai pris soin des autres pendant toute ma vie professionnelle. Impliquée dans la vie associative de la commune (présidente de Gym Motiv' depuis sa création), je vais continuer à m'occuper de vous en m'investissant dans

ce nouveau conseil municipal. Ce groupe est uni, interactif, motivant, fourmillant d'idées et tourné vers l'avenir. Il y a de très beaux projets (maison partagée, nouveau lotissement, liaisons douces, etc...) pour améliorer la qualité de vie des habitants. »



Jean-Luc Sicard : « Mon expérience professionnelle acquise à l'étranger et en France tant dans de grandes sociétés (sidérurgie, textile, délainage) que dans une petite entreprise en tant que responsable de production m'ont permis d'acquérir de multiples com-

pétences, tant techniques qu'humaines. Le tout cumulé avec plus de 30 ans de vie associative. Servir la communauté et s'investir dans des projets pour la collectivité est toujours enrichissant et valorisant. Rejoindre l'équipe de Bernard Prat était donc une évidence pour moi. »



Eric Chemin : « J'ai travaillé dans l'agroalimentaire en tant que responsable de production. Aujourd'hui, je suis disponible pour m'investir pour cette commune dans laquelle nous nous sommes installés il y a quelques années. Je suis enthousiaste de pouvoir amener mes compétences et mes propositions à notre village où il fait bon vivre. »

**Muriel Amblard :**

« J'aime ce village où il fait bon vivre. J'ai beaucoup d'empathie pour les habitants et c'est l'une des raisons de mon engagement pour ce second mandat. Comme je l'ai fait lors des six années précédentes, je souhaite mettre mes compétences en matière de sécurité au service de Bout du Pont de l'Arn. Mon ambition, comme tous les membres de l'équipe, c'est de conserver la dynamique instaurée depuis 2008. Que notre village reste attractif pour ses entreprises, ses commerces, ses associations, ses habitants. »

Les suppléants**Marie-Odette de Carvalho :**

« Conseillère Municipale lors du précédent mandat, j'ai voulu lever le pied pour raisons personnelles. J'ai accepté d'être suppléante (nouvelle loi de 2018), afin de rester connectée à l'avenir de mon village et de ses habitants !! »



Mathieu Glories : « Je suis Manipulateur en électroradiologie médicale. Natif du Bout du Pont de l'Arn, c'est avec plaisir que j'ai voulu revenir dans le village qui m'a vu grandir après 10 ans passés sur Montpellier. Cette place de suppléant

me permettra de m'investir dans la vie du village en étant à l'écoute des habitants, et en apportant, je l'espère, des idées et un regard nouveau. »

Le mot des « Anciens »

Nathalie Escande : « Ces deux mandats ont été très enrichissants. J'ai réalisé combien une commune pouvait être compliquée à gérer mais avec une telle équipe et une entente parfaite, tout se réalise petit à petit. Les élus sont devenus

des amis. Je souhaite à tous ceux qui nous succèdent le même engouement et la même complicité au sein de la nouvelle équipe. Nous serons là, toujours présents aux côtés de Bernard Prat et son équipe. »



Michèle Vidal : « Avant tout je voudrais remercier toute l'équipe administrative pour sa collaboration tout au long de ce mandat, leur disponibilité et leur gentillesse. Avoir été élue à Bout du Pont de l'Arn fut un honneur et l'avoir passé au sein

d'une équipe soudée, un plaisir. Toutes les missions qui m'ont été confiées je les ai accomplies, je pense, avec application, mais si je dois en retenir une, ce fut ma collaboration à l'élaboration du PLUI. Cette expérience a été un enrichissement. Je souhaite à la nouvelle équipe autant de bonheur que j'en ai eu. Merci à tous. »



Florent Gutkin : « Ce fut, pour ma part, une expérience haute en émotions avec d'importantes décisions à prendre pour l'avenir de notre commune. Je suis fier d'avoir pu amener, avec mes petits moyens, ma pierre à l'édifice. Il est impressionnant de travailler à côté de Bernard Prat. Il ne baisse jamais les bras. Il y a eu des noms dans le village qui resteront à jamais gravés dans les mémoires de la commune : M. Donnadiou, M. Calas Gérard, M. Baboulène, M. Amalric, M. Marty, M. Tailhades et je suis sûr que celui de M. Prat le sera également. Je quitte le conseil pour des raisons professionnelles mais surtout familiales. Je laisse ma place à Jean-Luc qui fera un excellent adjoint. »



Christian Matéos : « Il n'est pas facile de faire le bilan de deux mandats en quelques lignes. Il m'a semblé évident à un moment donné de donner de mon temps et de m'investir au mieux pour ma Commune, comme d'autres le faisaient depuis longtemps.

La difficulté principale provient des services de l'Etat. Alors que l'on pense faire pour le mieux, pour le bien des habitants, on se heurte très régulièrement à une mainmise des divers services de l'Etat qui, plutôt que de nous encourager pour notre dynamisme économique s'emploient à freiner, voire même à faire échouer nos projets. Une fois élu, un Maire et son Conseil Municipal ont surtout besoin d'être soutenus ou conseillés mais surtout ne pas être confrontés à une critique systématique de personnes qui pour la plupart des cas ne connaissent ni les dossiers ni les problèmes qui leurs sont liés. Je ne peux que souhaiter bon courage et bonne chance en ces périodes délicates aux nouveaux élus. »



Isabelle Calas : « Après deux mandats aux côtés de Bernard Prat comme première adjointe, je sais qu'il est le meilleur maire que nous puissions avoir. Pour ce qu'il a fait de notre village en douze ans, et cela est visible. Mais aussi pour ce qu'il est, son bon

sens, ses qualités de cœur et ses aptitudes à mener une équipe. J'ai également eu l'honneur de remettre mon écharpe à Catherine Baraillé, votre nouvelle première adjointe. Cette écharpe, que j'ai portée avec fierté durant douze ans, a pour moi une signification profonde, car c'est à travers elle, à l'échelle de mon village, que j'ai servi mon pays, tout comme mon père l'avait servi au combat durant la seconde guerre mondiale. Merci à Bernard Prat, aux adjoints et conseillers municipaux depuis 2008, de m'avoir fait confiance, cette tâche m'a fait grandir, et surtout merci à tous les habitants avec qui j'ai tissé des liens indéfectibles. Vive Bout du Pont de l'Arn ! »



Eric Glories : « Je viens de vivre deux mandats avec des équipes formidables. Ce fut très enrichissant avec un éventail de programmes très vastes qui ont été menés à bien. Je passe donc le flambeau à une équipe rajeunie et pleine des bonnes intentions.

Un grand merci à Bernard pour nous avoir guidé dans cette fabuleuse aventure et qui m'a permis de connaître de vrais amis. »

Une installation pas comme les autres

L'installation d'un conseil municipal est toujours un moment très important dans la vie d'une commune et ce, quel que soit sa taille. Mardi 26 mai, la nouvelle équipe de Bout du Pont de l'Arn a pris officiellement ses fonctions. Un conseil qui s'est tenu, crise sanitaire oblige, au cœur même de la salle polyvalente afin de respecter les gestes barrières. Pour la troisième fois consécutive, Bernard Prat a été reconduit dans ses fonctions de premier magistrat. « Un véritable honneur et une immense reconnaissance », comme il a pu le souligner. Et l'édile de Bout du Pont de l'Arn n'a pas manqué de saluer l'ensemble des habitants. « Mes premiers mots iront aux Bout du Pont de l'Arnaise et aux Bout du Pont de l'Arnaïs que je remercie pour la confiance qu'ils m'ont accordée le 15 mars 2020 pour la troisième fois. Je veux leur dire que cette confiance m'honore et m'oblige. Elle m'honore parce qu'elle est sans doute une marque de reconnaissance pour le travail accompli des 12 dernières années. » Rappelons que la liste « Avec vous, avec passion » avait été largement plébiscitée le 15 mars dernier malgré le contexte très particulier dans lequel c'était déroulé le scrutin. Mardi soir, ce sont également ces adjoints qui ont été désignés.

Un souffle nouveau

Dans cette équipe, ce sont huit nouvelles têtes que les villageois découvriront lors des prochaines semaines. Il s'agit de Nadine Mahoux, Jean-Luc Sicard, Frédéric Ferrand, Julien Armengaud, Marie-Claude Gloriès, Eric Chemin, Jacqueline Billoux et Christine Pujol. Cette dernière prend la fonction d'adjointe au maire en charge de l'école, la petite enfance et le Sivom. Et parmi les adjoints, nous retrouvons Catherine Baraillé-Andrieu en tant que 1ère adjointe en charge des finances, Jacques Barthès, adjoint aux travaux et Jean-Luc Bonnafous, adjoint aux associations, aux animations et à la vie locale. D'ores et déjà, l'équipe est au travail afin que Bout du Pont de l'Arn continue de rayonner sur l'ensemble du bassin mazamétain et de la vallée du Thoré.

Communauté de communes
Thoré Montagne Noire

**Michel Castan réélu**

Le tout nouveau conseil de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire a été installé le 3 juin dernier.

Sans surprise, Michel Castan a été réélu à la tête de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire. Une élection qui s'est déroulée à la salle polyvalente de Bout du Pont de l'Arn en raison des mesures de distanciation physique. Vingt-six élus de Labastide-Rouairoux, Rouairoux, Lacabarède, Sauveterre, Albine, Saint-Amans-Valtoret, Le Rialet, Le Vintrou et Bout du Pont de l'Arn, ont participé à ce vote. Bernard Prat a été désigné 1^{er} vice-président. Le poste de deuxième vice-président a été pourvu par Daniel Peigné, maire de Saint-Amans-Valtoret. Joël Cabrol, maire de Lacabarède, est élu 3^{ème} vice-président, Gérard Cauquil, premier magistrat du Vintrou, 4^{ème} vice-président et Danièle Escudier, maire de Rouairoux, 5^{ème} vice-présidente. Nous vous rappelons que la CCTMN possède plusieurs compétences dont celles de l'économie, de l'environnement et du tourisme.



Travaux
 Le renouveau
 de la rue
 du Banquet

C'était le chantier de plus important de ces derniers mois. Les travaux de rénovation de la rue du Banquet sont en train de se terminer* malgré plusieurs semaines de retard dues à la crise sanitaire et aux intempéries. Nous faisons un point complet sur ce dossier avec Jacques Barthès, adjoint aux travaux.

Rappelez-nous la genèse de ce dossier.

Jacques Barthès : « La rénovation de la rue du Banquet était dans toutes les bouches depuis des années. Cet axe était en très mauvais état et très dangereux. Certains automobilistes l'empruntaient à des vitesses folles. C'est pour cela que nous avons décidé, en 2014, de l'inscrire dans notre programme. Vous comprenez que ce genre de chantier ne se réalise pas du jour au lendemain. Nous avons étudié deux projets en lien direct avec les riverains concernés. Le premier nous amenait à passer cette rue à sens unique et à dévier la circulation par le chemin Serré et le quartier de la Mairie. Le second, celui que nous avons choisi, permettait de conserver l'artère à double-sens tout en créant des zones de croisement. Ces zones sont faites pour réduire la vitesse des véhicules. »

Comment se sont déroulés les travaux ?

J.B. : « Les premières semaines se sont parfaitement passées. Par la suite, nous avons eu de nombreux jours d'intempéries qui ont ralenti considérablement le chantier. Enfin, la crise sanitaire est arrivée et nous avons dû tout stopper durant de longues semaines. Toutefois, nous n'avons pas eu de gros problèmes techniques. Heureusement. Malgré tout cela, les habitants ont été très patients et nous les en remercions. »

Aujourd'hui, le chantier est quasiment terminé. Quelles sont vos impressions ?

J.B. : « Nous sommes satisfaits du rendu. La rue du Banquet a totalement changé de visage. L'objectif sécuritaire est rempli puisque les zones de croisement vont réduire la vitesse des véhicules et l'esthétique est aussi à la hauteur de nos espérances. »

*Le chantier était toujours en cours lorsque nous avons écrit ces lignes



En bref

On cache les containers : Après les grands containers placés dans les quartiers, ce sont les poubelles situées à l'Aire de loisirs d'Arcachon qui ont été équipées de cache containers. Un travail réalisé intégralement par les agents techniques.



De nouveaux parterres de fleurs : Fin mai, l'entreprise Pousthomis a créé de nouveaux parterres fleuris le long de l'avenue Jean Marty. Ils apportent une touche de gaieté et de modernité.



Économie
 Centrakor
 un magasin
 nouvelle génération

C'était une ouverture attendue. Le magasin Centrakor, implanté Parc d'activités de la Métairie Neuve, accueille les clients depuis le 2 mars dernier. Nous avons rencontré le directeur du site, Assane Sarr.

Comment s'est passée l'ouverture de ce tout nouveau magasin ?

Assane Sar : « Tout s'est parfaitement bien passé. Les clients ont été nombreux lors de la première journée et nous avons eu d'excellents retours. Nous sommes vraiment contents. »

Rappelez-nous le concept de Centrakor.

A.S. : « Notre concept est simple : nous proposons tout ce dont on a besoin pour la maison. La décoration, bien évidemment, mais aussi tout ce qui touche à la salle de bain, aux festivités, au luminaire, etc... Le client peut réellement trouver son bonheur en venant chez nous. »

Quelle est la principale différence avec vos concurrents ?

A.S. : « L'accueil client sans hésiter. Nous sommes très à cheval sur cela. Nous demandons à toute notre équipe d'être au plus proche de la clientèle et d'appliquer les règles de base du commerce : l'écoute, le conseil, le sourire. »

Présentez-nous ce nouvel établissement.

A.S. : « L'ensemble du magasin fait 2.700 m². Cela comprend la sur-

face de vente (2.200 m²), les bureaux et la réserve. Les travaux ont débuté en septembre, la coque a été livrée au mois de décembre et nous avons réalisé la mise en place intérieure en deux mois. »

Quelles sont les nouveautés par rapport au magasin de Mazamet ?

A.S. : « Elles sont nombreuses puisque la surface de vente a considérablement augmenté. Nous avons un pôle mercerie. Nous avons rajouté la partie luminaires, la décoration a été développée ainsi que tous ce qui concerne les festivités. Notre offre s'est véritablement élargie. »

Enfin, vous avez embauché du personnel supplémentaire.

A.S. : « Tout à fait. A Mazamet, nous étions cinq. Là nous sommes onze à travailler. Vous comprenez bien que l'on ne pouvait pas faire autrement. »

CENTRAKOR
 Parc d'activités de la Métairie Neuve
 81660 Bout du Pont de l'Arn / Tel : 05.63.61.38.59
 Ouverture lundi > samedi de 9h30 à 19h

Costiles Carrelages

Début mars dernier, Cheyenne Rua et Adam Smith ont ouvert un tout nouveau magasin au cœur de la ZA de la Castagnalotte.

C'est une nouvelle aventure qui a démarré pour Cheyenne Rua et Adam Smith. Le jeune couple a ouvert Costiles Carrelages, magasin jouxtant Sport2000. L'idée a germé lors du dernier été. « J'étais dans l'immobilier et mon conjoint travaille dans le bâtiment. Nous sommes tous les deux attirés par l'habitat et la décoration et nous nous sommes aperçus qu'il y avait un manque dans ce domaine là, sur le bassin mazamétain. C'est comme cela que nous nous sommes lancés », explique Cheyenne. Dans ce projet, ils ont décidé de se faire franchiser par l'enseigne Costiles Carrelages. Une enseigne basée au Luxembourg. « Cela nous permet d'être accompagné et d'avoir un panel très large de carreaux », poursuit la gérante. Du carrelage donc mais pas que.

Au service des professionnels et des particuliers

Entre le sol et la faïence, ce sont plus de 500 carreaux qui sont disponibles. Un vaste choix pour les professionnels du bâtiment mais aussi pour les particuliers. « Effectivement, nous travaillons avec tout le monde. Pour cela, nous avons des plages d'ouverture assez larges. », souligne Cheyenne. En outre, la société propose des parquets flottants, des meubles et des parois de salles de bains mais aussi tous les produits d'aide à la pose. De quoi réaliser ses travaux en toute sérénité et avec des produits de qualité. Les débuts ont été encourageants même si la crise sanitaire du Covid-19 a freiné cet élan. Afin de les soutenir, n'hésitez pas à aller les rencontrer.

Ouverture : lundi > vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45

En bref

Pitchou Parc s'installe à l'Estrade basse : le parc de loisirs, géré par Pascal Réous vous accueille tout au long de l'été du lundi au dimanche de 10h à 12h et de 15h à 20h. Entrée 8€ pour les enfants

Vie Communale

Un 8 mai bien particulier



Il régnait une atmosphère bien particulière vendredi 8 mai dernier à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945. A Bout du Pont de l'Arn, il était « *impensable de ne rien organiser* » comme l'a souligné Bernard Prat dans son discours. Une atmosphère particulière car cette cérémonie devait être mise en place sans public et en présence d'un nombre limité de personnes (10 au maximum). Bernard Prat était donc accompagné de quelques élus ainsi que de Christian Carayol, maire de Pont de Larn, et de Florence Estrabaud, 1ère adjointe de Pont de Larn et conseillère départementale. Dans son allocution, l'édile bout du pont de l'arnais a rappelé l'horreur de la Seconde Guerre Mondiale sans oublier de mettre en lumière les enseignements du conflit. Un parallèle avec la crise sanitaire que nous vivons actuellement a été fait : « *Les valeurs de liberté, de fraternité, de partage, de solidarité, nous devons les conserver et les faire perdurer pour les futures générations. Ces valeurs ont un écho encore plus fort aujourd'hui et nous nous apercevons tous les jours, depuis le début de la crise sanitaire, qu'elles ne sont pas vaines pour beaucoup d'entre-nous. J'ose espérer en tant qu'élus que tout cela ne sera pas que feu de paille et que nous retiendrons les leçons de cette crise comme nos parents et grands-parents avaient retenu celles de 1945.* » Enfin, Isabelle Calas, première adjointe au maire, a lu le discours du Président de la République.

L'adressage : un chantier indispensable

Pour faire suite à une réunion d'information par l'opérateur SFR sur la mise en place de la fibre optique, la loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination de toutes les voies communales et à la numérotation des habitations. Sans cela, les personnes ne pourront pas avoir accès la fibre.

Cette action municipale répond également à l'amélioration de votre sécurité et à l'efficacité des services grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise. Cet adressage est en cours de réalisation. Ce travail conséquent est réalisé par Catherine Barraillé-Andrieu, 1ère adjointe, et Blanche Mendes, conseillère municipale en lien avec les services administratifs. Nous vous précisons la suite donnée au cours d'une réunion pour les personnes concernées.



Maurice vert s'en est allé

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le 23 avril dernier le décès brutal de Maurice Vert à l'âge de 88 ans.

Il a été élu pour la première fois en 1971. Il a été notamment adjoint en charge des travaux sous les différentes mandatures de Jean Marty et ce jusqu'en 2008. Il fut à l'origine de multiples chantiers qui ont transformé la commune. Il était devenu une figure incontournable de Bout du Pont de l'Arn et c'était toujours un plaisir d'échanger avec lui. Il fait partie intégrante de l'histoire de notre village.

Vie Associative

L'amitié au rendez-vous



Le rituel est immuable. Chaque année, les adhérents du Club de l'Amitié se retrouvent deux fois pour un repas au cours duquel la bonne humeur et le bien-vivre ensemble règnent en maître. Le premier rendez-vous s'est tenu le 12 mars dernier à la salle polyvalente de Bout du Pont de l'Arn. Plus de 110 convives avaient répondu à l'invitation de Jean-Claude Favre, le président de l'association intercommunale. Dans l'assiette, les participants ont pu se régaler avec les plats concoctés par l'équipe du traiteur Viaule de Lautrec. Sur la piste de danse, l'ambiance était également de la partie. Bernard Prat et Christian Carayol ainsi que certains conseillers municipaux étaient présents pour l'occasion.

En bref

Des lotos réussis : Le début d'année a été l'occasion pour plusieurs associations d'organiser leur traditionnel loto. Ce fût le cas pour le Club de l'Amitié, la Crèche et la Société de chasse des Monts de l'Arn. Chaque manifestation a connu un franc succès et de nombreux lots ont été remportés.

Grand anniversaire en vue : Il y a des anniversaires qu'il ne faut pas manquer. En octobre prochain, l'association Gym Motiv fêtera ses 20 ans. La structure est aujourd'hui incontournable dans la vie de la commune. C'est un beau programme qui est en train d'être concocté par la présidente, Nadine Mahoux et toute son équipe. Gym Motiv, c'est l'histoire de neuf copines et d'une prof dynamique qui ne voulaient pas se séparer, et qui, très motivées, créent une association. Une aventure qui commence timidement avec 1 cours/semaine dans la bonne humeur, le rire et le respect de tous. Au fil des ans, le groupe s'est agrandi, toujours avec bienveillance, l'équipe dirigeante s'est un peu modifiée. Elle a su se développer et diversifier l'offre pour que chacun y trouve son bonheur. Vingt ans après, le groupe se compose de 140 adhérents, quatre animateurs, avec la même ambiance et le même état d'esprit. S'amuser en se faisant du bien !!!



Les associations ont besoin de vous

Après une période compliquée, les associations reprendront leurs activités en septembre. Si vous souhaitez les rejoindre, leur donner un coup de main, n'hésitez pas à les contacter. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site internet www.boutdupontdelarn.fr. En outre, le comité d'animation recherche activement des bénévoles. Envie de faire vivre votre village, vous pouvez appeler Guillaume au 06.10.02.67.86 ou Julien au 06.17.66.90.49.

Infos pratiques

Dépôts sauvages : Ces derniers mois, de nombreux dépôts sauvages ont été constatés sur la commune et ce, à différents endroits. Nous vous rappelons que ces dépôts sont passibles de poursuites judiciaires (1.500€ d'amende selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement). Tous les encombrants sont à amener dans les déchetteries Trifyl. Celle de Saint-Amans-Soult est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Celle d'Aussillon vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h50. En outre, faisons preuve de citoyenneté et de responsabilité. C'est comme cela que notre commune demeurera agréable.

Rénovation du logement : Grâce à l'OPAH, mise en place par la Communauté de communes Thoré Montagne Noire, vous avez la possibilité d'obtenir des aides financières (sous condition de ressources) pour la rénovation de votre logement (*isolation de murs ou de planchers ; menuiseries ; chaudière ; pompe à chaleur ; installation d'un bac à douche ou encore d'un monte-escalier...*). Les objectifs d'une OPAH sont de :

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite,

Lutter contre la précarité énergétique et encourager la rénovation thermique des logements,

Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé,

Mettre aux normes les installations d'assainissement non collectives (travaux aidés uniquement par la CCTMN et l'Agence de l'Eau dans certains cas),

Favoriser la mise en place de logements locatifs à loyer maîtrisé,

C'est aussi une réflexion globale sur les centres bourgs et les villages de l'intercommunalité, afin de les rendre plus attractifs dans leur qualité de vie : *réaménager les espaces publics, repenser des places, réfléchir sur le stationnement, sur les commerces et les services de proximité...*

Si vous souhaitez entreprendre des travaux, vous pouvez contacter Nadine Alcoser au 05.63.38.54.02.

VTT électriques : La commune met toujours à votre disposition des VTT à assistance électrique. Pour cela, vous pouvez nous contacter (05.63.97.55.60) ou passer directement en Mairie. Il faudra remplir une convention de prêt. Cette dernière devra être accompagnée d'un chèque de caution de 1.000 € par vélo, d'une attestation de responsabilité civile et d'un justificatif de domicile. Les vélos peuvent être prêtés pour une semaine maximum.

Gospel Walk
SAMEDI 13 FÉVRIER 2021
21h - Salle polyvalente

Les places prises restent valables.
Acheter votre place en mairie
05 63 97 55 60 ou au
tabac de Pont de Larn
05 63 98 66 62. Prix : 20€

